



Bientôt le printemps...

Il n'y a pas que le printemps qui se fait attendre, le changement aussi ! Que de grisaille depuis plusieurs mois. Voici donc le premier budget de notre commune élaboré après une élection présidentielle qui aurait dû changer les logiques politiques.

Après de longues années de restrictions, nous pouvions espérer des initiatives en faveur des collectivités locales, situées au plus près des besoins de la population, dont la demande grandit avec la crise. Au vu de l'austérité persistante, il est à craindre que les communes ne soient bientôt plus en capacité de répondre à ces demandes. Le pouvoir d'achat des villes, c'est comme le pouvoir d'achat des habitants : vital ! Or, depuis près de 15 ans, il décroît de 1% chaque année (parallèlement, l'INSEE a annoncé, pour la 1^{ère} fois depuis bien longtemps, une diminution de l'ordre de 0,4% du pouvoir d'achat des français sur l'année 2012).

Ainsi, loin de changer la donne, le gouvernement décide d'aggraver la situation en réduisant durablement la dotation aux collectivités. **La ligne de conduite affichée par le gouvernement est claire :**

- réduire à zéro le déficit en 2017 et relancer la compétitivité ;
- réaliser en 5 ans 60 milliards d'euros d'économie dans les dépenses publiques, une purge jamais vue sous la 5^{ème} République !

Avec sa traduction immédiate dans le budget 2013, mettant en œuvre des coupes sombres dans nombre de ministères : Affaires Sociales, Santé, Transports, Culture et même dans les budgets présentés comme prioritaires, celui de l'éducation par exemple.

Et que dire des collectivités territoriales, où sont annoncés 4,5 milliards d'euros de dotations en moins d'ici 2015 ! avec à la clé, une remise en cause des services publics de proximité, alors que, rappelons-le, les collectivités territoriales réalisent 70 % des investissements publics.

Notre rôle d'élus ne se limite pas à bien tenir les comptes, mais aussi à agir avec la population pour réclamer son dû.

J'en veux pour exemple la mobilisation menée autour des rythmes scolaires. Dans le cadre de la loi sur la refondation de l'école, grâce à l'implication de tous (parents, enseignants, associations, élus), il a été possible de faire reculer le gouvernement dans un premier temps sur

La société du sou des écoles laïques fête ses 80 ans

Une date anniversaire qui montre le dynamisme et la vitalité de cette association depuis sa création en 1933.



Nous étions nombreux à nous retrouver le samedi 20 avril pour célébrer cet événement autour du bureau actuel de l'Association des parents d'élèves présidée par Olivier Blanc, qui avait organisé la manifestation.

Une exposition de photos retraçant les bons moments, un diaporama, ... que de bons souvenirs qui remontent à la surface de la mémoire de chacun et qui alimentent les conversations.

Après Olivier Blanc, c'est Serge Bord, le maire de la commune qui a tenu à rappeler les principes de l'école laïque et l'attachement de notre collectivité au fil des décennies à la transmission de ses valeurs : respect de l'autre, apprentissage de la tolérance, de l'entraide, développement de l'esprit critique.

Dès 1933, Emile Bedos et son équipe proposaient aux enfants de nos écoles des sorties de qualité qui s'inscrivaient dans un temps que l'on n'appelait pas encore péri-scolaire. Les enseignants, les élus, les parents, cette trilogie a fait en sorte depuis toutes ces années que les élèves de Saint Julien les Rosiers aient les meilleures conditions d'apprentissage pour réussir leur scolarité, acquérir les bases non seulement en terme

de connaissances mais aussi de vie en collectivité et d'ouverture d'esprit, qui leur permettraient de poursuivre en toute sérénité leur cursus scolaire, et de devenir adulte.

Un grand merci à tous ces acteurs, souvent anonymes, qui ont donné tant de leur énergie au service de cet objectif.

Les présidents successifs de l'association présents se sont vu remettre par Jacky Valy, vice-président du Conseil Général, Georges Bonnefous, maire honoraire et Patrick Higon, adjoint aux écoles, la médaille du village en remerciement de leur engagement auprès des enfants.

Puis nous avons partagé le verre de l'amitié autour d'un apéritif dînatoire qui s'est prolongé fort tard dans la soirée, animé par les musiques traditionnelles du groupe Cabre-can qui nous ont fait danser jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Grande farandole déployée autour de l'espace Nelson Mandela, comme l'assurance des liens solides qui unissent l'école et le village depuis toujours. Des petits écoliers d'hier à ceux d'aujourd'hui, cette grande chaîne de la transmission des valeurs laïques est toujours aussi irremplaçable.

L'application de la réforme en 2013 (18 communes sur 360 dans le Gard seulement !), et certainement revenir sur le projet en 2014... De plus, de nouvelles charges voulaient être imposées aux communes, et la mise en place d'un fond d'aide ne suffisait pas à couvrir les frais d'activités qui devraient être prises en charge par l'Etat.

Dans le cadre de l'école publique et laïque pour tous, il convient de réaffirmer et conforter le rôle de l'Education Nationale sur l'ensemble du territoire pour garantir l'égalité de traitement entre tous les élèves.

Enfin comment passer sous silence le scandale du ministre du budget, chantre de l'effort demandé aux Français, possédant un compte bancaire non déclaré en Suisse, et révélateur du décalage ressenti entre les dirigeants nationaux et les citoyens. Cette révélation de la forfaiture, par le ministre ayant en charge la lutte contre la fraude fiscale, c'est la réalité qui dépasse la fiction. Mais, deux jours plus tard, la publication quasi simultanée du travail de 160 journalistes d'investigation, enquêtant à travers le monde sur les paradis fiscaux, change la donne. Il ne s'agit plus d'un cas isolé, mais de la mise en évidence de la fraude généralisée utilisant les paradis fiscaux pour éviter ce que leurs détenteurs estiment être l'enfer fiscal.

Les sommes concernées seraient suffisantes, si elles réintégraient leurs patries d'origine, pour assurer l'abolition des déficits des États.

Une mission parlementaire au Sénat estime que l'argent des paradis fiscaux représente un manque à gagner évalué à 40 milliards d'euros par an pour la seule France.

Dans le monde de l'argent, il n'y a pas d'autre valeur que celle des profits à deux chiffres. On peut pratiquer un œcuménisme financier de bon aloi, l'argent n'ayant pas de patrie: **c'est un proche conseiller du Front National de Marine Le Pen qui a ouvert en 1992 le compte du ministre du budget en Suisse à la banque UBS.** Dans les affaires il faut savoir utiliser les compétences, d'où qu'elles viennent.

C'est seulement en dénonçant de tels agissements que nous pourrions en venir à bout, mais soyons prudents au risque de dangereux amalgames: c'est ainsi que l'on empêchera le « Tous Pourris » de prospérer et d'empoisonner la vie politique en salissant l'engagement désintéressé de milliers de militants et d'élus portés par l'intérêt général.

Nous sommes la grande majorité silencieuse de ces élus de terrains qui œuvrons pour l'intérêt de nos communes et ainsi améliorer, avec l'aide de nos concitoyens, le bien vivre ensemble dans nos villages.

Alors effectivement, grâce à nous tous et à notre solidarité, le printemps reviendra...

Eric Plantier, 1^{er} adjoint

Vie communale Budgets 2013

Le Conseil municipal s'est réuni le 28 mars 2013 pour la séance consacrée au budget et a voté à l'unanimité les différents budgets présentés par la commission finances

Comptes administratifs 2012 - Budget fonctionnement

Recettes	1 253 906.94 €
Dépenses	1 030 867.79 €
Soit un excédent de	223 039.15 €

Comptes administratifs 2012 - Budget investissements

Recettes	643 363.38 €
Dépenses.....	632 481.90 €
Soit un excédent de	10 881.48 €

Les excédents dégagés seront utilisés pour financer une partie des investissements sur le budget 2013.

Les grands postes du budget 2013

Le contexte économique général, un an après l'élection de François Hollande, à la présidence de la République, reste malheureusement défavorable aux collectivités locales. En effet, la Modernisation de l'Action Publique (MAP) souhaitée par le nouveau gouvernement ne remet pas en cause la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) mise en place par le précédent. Nous restons au plus haut niveau de l'Etat dans une démarche et une volonté de réduction des dépenses publiques et par conséquent d'un affaiblissement des services publics.

Pour preuve la loi de programmation des finances qui confirme la mise en place d'une politique d'austérité avec gel des dotations en 2013 et diminution de 1,5 milliards sur 2 ans en 2014 et 2015 !!!

Par ailleurs, après une année 2012 très délicate concernant les organismes bancaires (limitation voire refus d'emprunt), nous attendons avec impatience la mise en œuvre d'une véritable politique de soutien des banques vis à vis des collectivités territoriales.

Certes, il convient bien évidemment de maîtriser la dépense publique mais n'oublions pas que les collectivités locales représentent à elles seules 70% de l'investissement public et sont donc un soutien essentiel à l'activité et à l'emploi sur nos territoires.

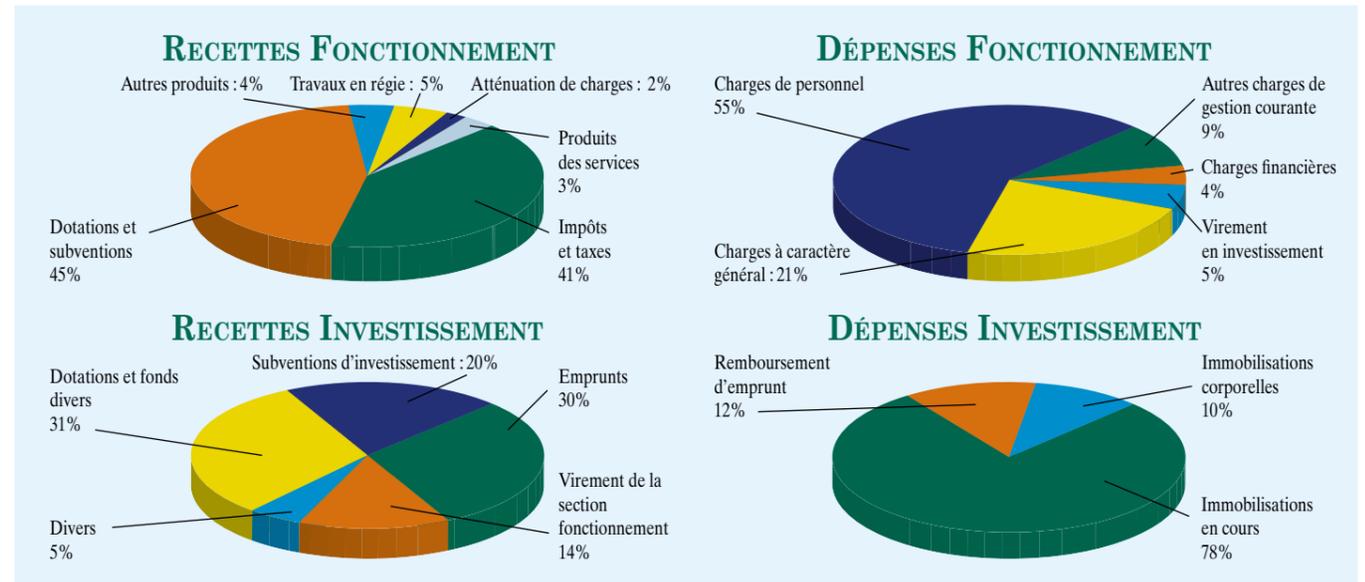
Dans ce contexte, nous allons néanmoins poursuivre les investissements qui nous semblent nécessaires à l'évolution de notre village et au bien vivre quotidien de nos administrés.

Cela n'est réalisable que grâce au soutien de nos partenaires et en particulier du Conseil Général qui nous accompagne dans nos projets.

Concernant les dépenses de fonctionnement, nous veillons à les maintenir sensiblement au même niveau depuis maintenant plusieurs années pour garantir les services que sont en droit d'attendre les Juliroisiens sans augmenter la pression fiscale.

Le taux communal des taxes reste donc inchangé pour 2013	
Taxe d'habitation :	6.22 %
Taxe foncière :	7.09 %
Foncier non bâti :	29.78 %

LES GRANDS POSTES DU BUDGET GÉNÉRAL 2013



Fonctionnement

Le budget prévisionnel 2013 s'équilibre à 1 250 335 €

Charges de fonctionnement	265 100 €
Charges de personnel.....	687 960 €
Autres charges de gestion courante	109 975 €
Charges financières.....	44 300 €
Virement à la section investissements	143 000 €

Le virement à la section investissement traduit la capacité d'autofinancement de la collectivité.

Elle est en nette progression :

2010 :	86 424 €
2011 :	58 000 €
2012 :	117 530 €
2013 :	143 000 €

BUDGET EAU

Les dépenses et recettes d'exploitation s'équilibrent à**57 096 €**
Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à ..**34 591 €**

Rappel des principaux travaux réalisés en 2012 en partenariat avec le syndicat de l'Avène

- Rénovation d'une partie du réseau de la route vieille..... 25 000 €
- Haut de l'Avenue des Mimosas

À noter pour 2013

- Le remplacement des pompes de surpression au château d'eau de Cerafiot est prévu pour un coût de 10 000 €
- Le reversement au syndicat de notre participation aux différents travaux s'élèvera à 12 816 €

Investissement

le budget prévisionnel 2013 s'équilibre à 1 022 310 €

Les principaux investissements prévus en 2013 sont :

- agrandissement de l'école maternelle 230 000 €
- rénovation de la piscine municipale 140 000 €
- rénovation des courts de tennis 5 000 €
- frais d'études PLU + ZAC 30 000 €
- enfouissement des lignes France Télécom et EDF 43 000 €
- piste cyclable de l'avenue des Mimosas 183 310 €
- voirie (Les Ayres, la Route Vieille, La Roque, les Issards, Les Pins, Chicanes au Chemin du Grès) 140 000 €
- matériel informatique, matériel de bureau, et mobiliers divers..... 16 000 €

Ces investissements seront financés en grande partie

- par les subventions en particulier du Conseil Général pour un montant de 204 000 €
- par l'autofinancement à hauteur de 143 000 €
- par l'excédent de fonctionnement 2012 pour 223 000 €
- par l'emprunt pour 303 345 €

Consommation d'eau

Malgré l'augmentation de la population sur la commune, notre consommation d'eau reste quasiment la même que ces dernières années voire avec une légère diminution comme l'indiquent les chiffres suivants :

- 2004 : 149 000 m³
- 2008 : 152 700 m³
- 2010 : 150 000 m³
- 2011 : 148 300 m³

Ce phénomène se retrouve dans la plupart des autres communes. Il est le signe que nous surveillons de plus en plus attentivement notre consommation d'eau par souci d'économie certes, mais aussi par souci de préserver cette ressource précieuse.

Édito.....	p. 1/2	Vie culturelle	p. 10/11
Budgets 2013	p. 2-4	Vie communale	p. 12
CCAS	p. 4/5	Délibés	p. 13
Travaux	p. 5	C. C. Vivre en Cévennes.....	p. 14/15
École.....	p. 6	Billet d'humeur.....	p. 15
Vie communale	p. 7/9	Vie communale.....	p. 16

BUDGET ASSAINISSEMENT

Le budget assainissement, partie fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 237 500 €.

Parmi nos principales dépenses de fonctionnement, signalons le contrat avec la société RUAS pour un montant de64 000 €
Les autres postes importants de dépense concernent les différents contrats (curage, maintenance, ...):28 000 €

Le budget assainissement partie investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 353 174 €.

Parmi les travaux les plus importants pour 2013, signalons :

- la création du réseau du Mas Dieu160 000 €
- la création du réseau de Granaudy.....50 000 €
- la fin de la réhabilitation de l'Avenue des Mimosas23 400 €
- les études diagnostic13 700 €

Pour mémoire, rappel des principaux investissements en 2012 :

- Extension du réseau de la Roque20 000 €
- Réhabilitation Avenue des Mimosas142 100 €
- Diagnostic assainissement et réparation.....73 000 €
- Etudes réseau de Granaudy4 100 €

Grâce aux travaux entrepris, nous avons réussi à résorber les eaux parasites à hauteur de 20 m³ par jour.

En recettes d'investissement sur les deux exercices 2012-2013, nous avons obtenu 180 943 € de subventions qui se répartissent de la façon suivante :

- DETR (état) pour l'Avenue des Mimosas49 500 €
- Agence de l'eau90 286 €
dont diagnostic réseau 40 786 €
et Avenue des Mimosas 49 500 €
- Département41 157 €
dont diagnostic réseau 8 157 €
et Avenue des Mimosas 33 000 €

Pour pallier aux charges toujours plus importantes, le Conseil Municipal a pris la décision d'augmenter le prix de l'abonnement de 15 € à 25 € et la taxe de raccordement de 1 177 € à 1 400 €.



CCAS

BUDGET CCAS

Dans la période actuelle, le rôle et la place de notre CCAS sont incontournables. En effet, la politique sociale de la commune se décline aussi par l'intermédiaire du budget qui lui est consacré. Le CCAS est un outil qui participe à la réduction des inégalités par la mise en œuvre d'actions en direction de toutes les générations.

Le budget 2013 du CCAS s'équilibre en dépenses et en recettes à 29 544 €.

Parmi les principales dépenses de fonctionnement :

- Aides en direction des familles, des enfants et des jeunes 12 000 €
Cette aide se décline de la façon suivante :
 - aides cantine : 52 familles pour 79 enfants de la commune sont concernées
 - aides aux vacances et passeports vacances
 - secours d'urgence pour les familles en grande difficulté en attente des aides dites « de droit commun ».
- Fêtes et cérémonies (repas des personnes âgées, cadeaux de fin d'année, réceptions, ...) 8 000 €
- Semaine bleue 1 000 €

CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

Aide aux vacances

Le C.C.A.S. rappelle que des aides peuvent être accordées aux familles dont les enfants fréquentent le centre de loisirs (de 3 à 16 ans) et les camps de vacances (de 3 à 18 ans) de la communauté de communes Vivre en Cévennes (service enfance et jeunesse), du kiosque, du comité de jumelage et autres associations.

Passeport vacances

Le passeport vacances a été reconduit en direction des enfants de 3 à 16 ans dont les familles ont un quotient familial inférieur à 530,49 € en fonction de l'avis d'imposition 2012 sur les revenus 2011.

Le montant attribué par enfant est fixé à un maximum de 40 €.

- **Carte piscine** : pour les enfants de moins de 8 ans, une carte adulte sera délivrée à un des parents accompagnant.
- **Journée avec le Secours Populaire pour les enfants de 6 à 12 ans.** Pour toutes ces aides, renseignements à prendre et demandes à faire en mairie le plus rapidement possible.

FAMILLE D'ACCUEIL POUR PERSONNE ÂGÉE

Agréée par le Conseil Général sur la commune de St Julien les Rosiers, une famille propose une place d'accueil pour une personne âgée dans une maison agréable, de plein pied, dans un secteur calme. Vie familiale sympathique et chaleureuse.
Contact 04 66 60 12 85 - 06 86 76 95 81



La 28^e campagne d'hiver des restos s'achève avec des chiffres alarmants : dans notre département une hausse de fréquentation de 13%.

Dans notre secteur (Restos du cœur de Salindres) de nombreuses communes sont représentées ; notamment celle de St Julien Les Rosiers. Aussi, il semblait important de leur venir en aide ; notre C.C.A.S. va organiser à cet effet une collecte de produits alimentaires, (conserves et autre, produits d'hygiène, produits pour bébés).

Nous vous demandons de déposer vos dons en mairie entre le 20 mai et le 20 juin 2013.
Soyez généreux, merci.

Vie communale Travaux

Réhabilitation de la piscine

Le vendredi 26 avril à 14h, les représentants du bureau d'études Cetex, de l'entreprise Etandex en charge de la réalisation des travaux ainsi que le maire, des élus et un représentant des services techniques se sont réunis pour planifier les travaux de réhabilitation de la piscine du Carabiol : décroûtage de l'intérieur du bassin, mise à nu de la structure béton qui recevra un revêtement étanche, antidérapant et coloré après la reprise de la bande de fond, la mise à niveau des goulottes périphériques et la réfection des réseaux de vidange et d'alimentation.

Après quoi, les plages seront totalement reprises et recouvertes d'un revêtement coloré antidérapant mais non agressif.

Deux mois de travaux pour une ouverture prévue le 1^{er} juillet, sauf météo capricieuse, pour permettre à toutes et tous les amateurs de baignades estivales de profiter de ce lieu de détente et de loisir.



Boule de l'amitié

Attendue impatiemment par les pratiquants de boules, l'agrandissement du boulodrome de notre village est aujourd'hui chose faite !



Les boulistes julirosiens vont pouvoir « taper » les boules, avec plus d'espace à leur disposition, grâce à l'agrandissement du boulodrome. Cette extension a consisté à arracher la haie et mettre en place les barrières. Ces travaux ont été réalisés « dans des délais très courts » par les services techniques de Saint Julien les Rosiers.

André Pétetin, président de la Boule de l'Amitié, a annoncé que l'association al-

lait améliorer le côté environnemental en y apportant les aménagements nécessaires, entre autres, la plantation d'une haie à l'automne. Les boulistes remercient la municipalité pour « son intérêt pour le sport et le club en particulier ».

La boule de l'amitié compte près de 200 licenciés dont 30 jeunes encadrés par des éducateurs. Tous ces passionnés de boules apprécient leur nouvel espace. Selon leur président, ils sont très, très satisfaits !

L'école élémentaire de St Julien les Rosiers part en guerre contre le racisme

À l'initiative de M. le Maire et de M. le Directeur de l'école élémentaire, les élèves de CE2 de l'école Pierre Perret ont participé à un débat sur le thème « Nous autres, éducation contre le racisme ».

L'éducation contre le racisme passe nécessairement par une prise de conscience : on ne naît pas raciste, on le devient.

Les phénomènes racistes contemporains peuvent être dépassés si nous admettons que l'histoire nous a conditionnés de génération en génération, à nous voir avant tout comme des noirs, des blancs, des maghrébins, des asiatiques, ...

Nos sociétés doivent intégrer l'idée que la couleur de la peau ou le sexe d'une personne ne détermine en rien son intelligence, ses capacités physiques, la langue qu'elle parle, la religion qu'elle pratique, ce qu'elle

aime ou ce qu'elle déteste. Chacun de nous est capable d'apprendre n'importe quoi, le pire comme le meilleur ...

« Nous possédons une origine unique, nous sommes tous des africains d'origine, nés il y a trois millions d'années et cela devrait nous inciter à la fraternité ».

Cette citation d'Yves Coppens résume bien la démarche entreprise auprès des enfants car les représentations négatives que nous avons des autres commencent hélas très tôt. Une rencontre pour en parler, c'est une belle occasion de passer de la méfiance à la confiance.

RYTHMES SCOLAIRES

La mobilisation continue !



Poursuivant la réflexion sur les rythmes scolaires, la communauté éducative a mis en place un collectif composé d'enseignants, de parents d'élèves, d'élus et de personnes physiques ou morales, attachées aux questions liées au rythme de l'enfant.

La première initiative de ce collectif a été la distribution d'un questionnaire adressé aux parents, qui indique sans ambiguïté qu'une grande majorité d'entre eux (77% des 90 réponses reçues) reste attachée à la semaine des 4 jours.

L'inquiétude est grande de voir en l'état cette réforme proposée par le gouvernement aboutir à une impasse car l'égalité des chances de toutes les écoles de la République ne sera, à l'évidence, pas respectée.

Une série de rencontres a été programmée jusqu'au mois de juin afin d'emmagasiner un maximum d'informations autour de cette question et de travailler avec les autres collectifs qui se sont créés.

Plus que jamais, la mobilisation est d'actualité. **Pour sa part, la municipalité à l'instar de 90 % des communes gardoises a demandé à minima, par la voix du Maire, le report de la réforme.**

Transports scolaires

La NTECC, en charge du transport scolaire des collégiens, nous informe que les formulaires d'inscription pour la rentrée 2013-2014 seront très prochainement téléchargeables sur le site www.ntecc.fr

Les collégiens déjà inscrits recevront un formulaire à leur domicile.

La NTECC tiendra une permanence en mairie de Rousson le mardi 2 juillet de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

On ne s'ennuie pas à St Julien les Rosiers !

Les enfants se régaleront des nombreuses activités qui leur sont proposées ... et ils en redemandent ! Écoutons les nous raconter leurs petits-grands bonheurs.

MULTI SPORTS



MERCREDIS MALINS Mathilde et Océane

On vient au multisports parce que c'est bien !
Mathilde : J'aime les mini-jeux.
Océane : Je préfère les rollers.
Patricia s'occupe bien de nous. On s'amuse et on apprend plusieurs sports. On retrouve les copains et les copines. Si on ne vient pas, on s'ennuie, on est malheureux.



DANSE

La danse détend. Ça m'assouplit. J'aime parce que j'aime bien bouger ! Quand on est fatigués, on fait de la relaxation. Marie-Cécile est gentille mais « réglo ». On ne voit pas passer le temps. Dans notre tête ça fait 5 minutes et en vrai une heure est passée. À la danse, mon cerveau arrête de penser à l'école (aux contrôles, etc...). **Noa B.**

Q : Pourquoi tu aimes faire de la danse ?

R : J'aime faire de la danse parce que j'aime bouger et j'aime la musique

Q : Qu'est ce que tu fais à la danse ?

R : on s'échauffe, on fait des chorégraphies que l'on répète, et après on fait la danse pour le gala...

Q : Qu'est ce que tu préfères ?

R : Quant Marie Cécile m'apprend des chorégraphies **Pauline P.**

BOULES



Je suis un jeune de 13 ans cela fait 7 ans que je joue à la pétanque. J'ai été champion du Gard tête à tête (benjamin), deux fois vice champion de ligue (minime), champion de France minime en triplète. J'aime ce sport car on peut y jouer tout le temps, il est très prenant, très attrayant et convivial. Il faut avoir de la tactique. Le club de St Julien les Rosiers, « La boule de l'amitié » est un club joyeux et familial qui respecte chaque joueur quel que soit son niveau ou son âge.

HIP-HOP



Ines - Dans le hip hop, j'aime tout. J'aime venir pour progresser et faire de nouvelles figures : c'est ma passion.

Mélissa - J'aime cette danse car quand je serai plus grande je saurai le faire. C'est très sportif !

Mylène - J'aime venir car l'ambiance est bonne. Je retrouve mes copains et mes copines. Cette danse, j'en fait dans ma chambre pour progresser.

GYM VOLONTAIRE

mercredi matin (les petits)



- Je viens à la gym parce que je suis une fille.

- Les filles font du « boulot », du sport, on joue au ballon.

- Evelynne fait le loup et elle nous attrape. Nous, on est les petits cochons.

- On aime la gym « parce que » c'est pas l'école.

- La gym c'est fatiguant.

- Pour moi, c'est l'école qui est fatiguante.

- On joue avec les copains.

On ne s'ennuie pas à St Julien les Rosiers ! (suite)

JEU
DE
RÔLE



Le premier jour des vacances, Philippe a organisé un jeu de rôle ; j'ai adoré!!!! Il y a beaucoup d'actions, des énigmes et une fois qu'on a trouvé cela paraît évident. Les figurines sont drôles, on n'est pas nombreux : cinq. C'est calme, c'est bien pour jouer surtout quand il ne fait pas beau. Le temps passe très vite, on a mangé un gâteau fait par une maman, délicieux...

Philippe est un super animateur, on ne peut pas faire de jeu de rôle à la garderie alors il faudra l'organiser plus souvent. Un grand merci à Philippe et vivement la fête de la musique !

Justine

TENNIS



J'ai voulu jouer au tennis parce que c'est nouveau à St Julien et aussi pour apprendre plus de choses comme le revers, la balle en cloche et le coup droit ! Laurent est très gentil. Bientôt, je pourrai jouer avec mon papa le week-end. Il faut absolument que le soleil revienne, il y en a marre de ne pas pouvoir jouer au tennis à cause de la pluie. Maintenant que les deux courts de tennis sont supers, vous auriez tort de vous en priver.

Roman

RÉUNIONS DE QUARTIER Des rencontres nécessaires



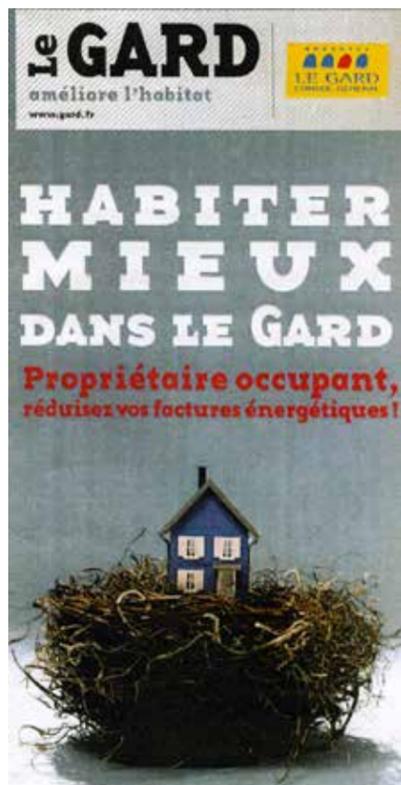
Ce début d'année 2013 aura permis la mise en œuvre de quatre réunions de quartier dans lesquelles les julirosiens sont venus nombreux, (près de 200 personnes au total), s'informer des pulsations de la vie communale, des projets et des réalisations.

Ce fut également l'occasion pour eux d'interroger le maire et les élus présents sur les grandes orientations (le PLU, la ZAC) et sur tout ce qui peut toucher leur vie quoti-

dienne (la vitesse, les nuisances). Beaucoup d'explications, de précisions, de rappels de la législation en vigueur (loi sur l'eau par exemple), et au final une satisfaction partagée par le plus grand nombre des personnes présentes.

Le sentiment qui domine est bien celui d'habiter une commune où, en dépit de la crise, il fait bon vivre et partager un moment de convivialité en dehors de toute tension.

« Habiter mieux » dans le Gard



Le Conseil Général du Gard propose aux propriétaires occupants de les accompagner pour réduire leurs factures énergétiques grâce au Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux ».

Ce dispositif vise à lutter contre la précarité énergétique en permettant de réaliser des travaux de rénovation thermique par des aides financières et un accompagnement personnalisé.

Renseignements auprès de Habitat et Développement

Tél. 04 66 21 92 70 le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h.
contact@habitatetdeveloppement.fr

Les PAV partent en fumée !



Vision de désolation devant les débris calcinés du Point d'Apport Volontaire du Carabiol. Il ne reste rien en effet des trois containers de tri sélectif mis en place par la communauté de communes *Vivre en Cévennes*.



PLUS
JAMAIS
ÇA !

La proximité du massif forestier aurait pu occasionner des dégâts encore plus importants.

Les auteurs de ces faits doivent savoir qu'on ne joue pas avec la destruction volontaire de cet équipement urbain qui prive tout un quartier d'un service essentiel pour le tri sélectif.

Le remplacement des containers va s'effectuer dans les semaines qui viennent. Il en coûtera à la collectivité plus de 5000 € pour le renouvellement de ce PAV.

Une dépense qu'on aurait pu éviter en respectant les usagers et le matériel.

Des notions essentielles du « bien vivre ensemble » que certains visiblement n'ont pas intériorisées.

CAMBRIOLAGES

Une réunion pour en parler

Récemment s'est tenue en mairie une réunion avec le commandant de gendarmerie de la compagnie d'Alès, M. d'Armaillé, et l'adjudant Rosado, responsables par intérim de la communauté de brigade Salindres-Saint Martin.

Aux côtés du maire et des élus de la commune, le vice-président du Conseil Général Jacky Valy avait également tenu à participer à cette rencontre qui s'est déroulée dans un climat d'écoute et de respect mutuel.

Les autorités de gendarmerie nous ont confirmé l'augmentation des cambriolages pour ce premier trimestre 2013 (9 au lieu de 6 à la même période l'année précédente) soulignant cependant et sans vouloir minimiser le phénomène, que d'autres communes périphériques sont plus impactées que la nôtre.

Nous avons insisté sur la nécessité que l'effectif présent des gendarmes de la communauté de brigades (15 actuellement) rejoigne celui de l'effectif théorique (19 au total).

En effet, compte tenu de l'augmentation de la population, ce chiffre devrait être revu à la hausse comme l'a indiqué à plusieurs

reprises le maire Serge Bord dans ses différents courriers adressés aux autorités compétentes.

Nous avons également mis l'accent sur l'importance de l'information lorsque les « affaires » sont élucidées, car on a souvent l'impression que les cambrioleurs ne se font jamais appréhender. Or il n'en est rien puisqu'en gros, les auteurs de 30 % des vols sont démasqués.

Signalons aussi le rôle des voisins, c'est à dire notre rôle à nous tous autour du dispositif « voisins vigilants » dans lequel aussi notre policier municipal prend toute sa place.

Nous avons également indiqué qu'en plus du préjudice matériel, c'est souvent le traumatisme subi qui constitue la partie la plus grave de cette atteinte à la propriété privée. Nous avons conclu cette réflexion en proposant des rencontres régulières élus-communauté de brigade au rythme d'une ou deux fois par an.

RECENSEMENT :
TOUJOURS
PLUS HAUT

Notre commune fait la preuve sans cesse renouvelée d'une très belle vitalité à chaque occasion de recensement.

**Qu'on en juge par ces chiffres :
recensement 2008 : 2860 habitants
recensement 2013 : 3280 habitants
Soit un gain de plus de 400 habitants (+ 15 %).**

Si l'on rapproche ces données des 37 naissances en 2012, on se rend compte de l'attractivité de notre village et de son dynamisme.

Un grand merci pour le formidable travail accompli par nos agents recenseurs et pour la qualité de l'accueil qui leur a été réservé par la très grande majorité des julirosiens.

Vive Fortun'Art 2014



Une luminosité telle qu'elle nous apporte naturellement des à-plats de lumière et creuse des ombres dans tous les coins. Quand je mange des glaces, disait Commerçon, cela me fait réfléchir. En déambulant devant les œuvres mises en situation dans ce salon « Fortun'Art », cela, inmanquablement donne à penser, tant la richesse de l'exposition dans son ensemble s'attache à ce qu'il y a de meilleur en nous. Les nombreux visiteurs qui ont arpenté les allées et abondamment commenté les pièces qui leur ont été présentées, ne s'y sont pas trompés.

Tous les enfants des écoles Émile Bedos et Pierre Perret de Saint Julien les Rosiers étaient de visite le vendredi 22.

Bien encadrés, curieux voire enthousiastes, ils ont su profiter de l'instant. Les voyant faire, je me disais qu'à leur âge je lisais Pilote et Pif le chien. Il suffisait alors de tourner la page pour entrer dans un monde nouveau. Et la réflexion est venue toute seule. L'épaisseur de la peinture, le volume de la sculpture valent largement la 3D. Parents, emmenez vos enfants dans les musées et autres expositions.

Sinon, comme dit ci-dessus, le vendredi a été le jour des enfants qui n'ont pas hésité à prendre contact avec les artistes présents. **Samedi et dimanche les conférences sur Miro par Mireille Duvernois et Le Caravage par Claire-Lise Creissen ont bien intéressé un public de passionnés.**

Cet espace Nelson Mandela est magique. Conçu pour quelques pratiques sportives, il s'adapte merveilleusement à la présentation d'œuvres d'art.

L'atelier de peinture sur céramique a été submergé par de jeunes apprentis, de moins jeunes aussi, motivés et studieux pour le plus grand plaisir de Corinne Serre. De même que la fusée boiteuse du « SdF », avec sa vidéo a su amuser petits et grands.

Pour cette cinquième édition 2013 les votes ont désigné deux photographes. **À Valérie Pouliquen le trophée « Fortun'Art » et pour André Gailhard le coup de cœur des jeunes.**

Coup de chapeau à l'équipe de l'Association des Parents d'Elèves pour son dévouement et son activité et, disons-le, pour la paëlla succulente qu'elle a servi le samedi midi. Sans oublier, cela va de soi le personnel municipal et tous les bénévoles.



Le cru 2013 restera un très bon souvenir et, un très bon souvenir c'est comme une bouteille de vin. Cela se savoure entre amis, les amis de l'art.

PATRIMOINE

Le dolmen de Peïro Blanco

C'est un patrimoine important de notre commune que celui du dolmen du Peïro Blanco, tombe préhistorique qui date de 2600 ans avant JC.

En partenariat avec M. Jean Falles, président du groupement alsésien de recherches

archéologiques, la commune va procéder à la mise en place d'un balisage autour du site et d'une plaque d'information sur la place du village. Ainsi, les passionnés d'histoire ancienne et les nombreux randonneurs pourront se rendre plus facilement sur ce lieu d'histoire.

L'Office Municipal de la Culture poursuit son partenariat avec Le Cratère, scène nationale d'Alès.



La traditionnelle soirée cirque aura lieu cette année le 28 septembre 2013 avec deux spectacles *Tandem* et *Travelling Palace* puis nous vous proposerons le 7 février 2014 une pièce de « théâtre chanté » intitulée : *Le Cabaret de la Grande Guerre* de Marc Dugowson (Prix Théâtre SACD 2008).

Un spectacle léger et grave à la fois : un cabaret improvisé dans les tranchées de 14/18, destiné à un public à partir de 13 ans.

Ces spectacles seront gratuits pour les Juliroisiens. Nous vous en reparlerons ainsi que des autres manifestations prévues, lors de nos prochaines parutions.

Médiathèque



Notre médiathèque, toujours soucieuse de bien accueillir ses lecteurs et de proposer des lectures diversifiées, s'enrichit chaque mois de nouveaux ouvrages pour tous publics, enfants, ados, adultes, documents, ...

La liste est disponible sur le site de la commune : www.saintjulienlesrosiers.fr

Rubrique : vie du village/la médiathèque
N'hésitez pas à la consulter.

Cinéma

La prochaine séance de cinéma aura lieu le 24 mai à 21h, salle polyvalente

Nous vous proposerons :

AU BOUT DU CONTE

Une comédie de Agnès JAOUÏ avec Agnès Jaoui, Jean-Pierre Bacri, Agathe Bonitzer



Il était une fois une jeune fille qui croyait au grand amour, aux signes, et au destin ; une femme qui rêvait d'être comédienne et désespérait d'y arriver un jour ; un jeune homme qui croyait en son talent de compositeur mais ne croyait pas beaucoup en lui. Il était une fois une petite fille qui croyait en Dieu. Il était une fois un homme qui ne croyait en rien jusqu'au jour où une voyante lui donna la date de sa mort et que, à son corps défendant, il se mit à y croire.

Conseil de lecture

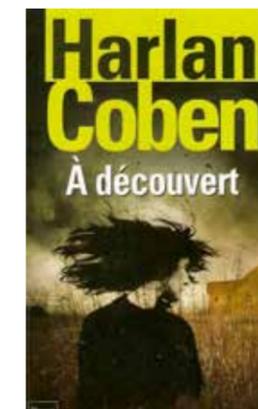
À découvert
Harlan Coben

Il y a tout dans ce livre : suspense, humour, amour.

C'est un roman écrit délibérément pour de jeunes lecteurs, un Coben « Junior » ! Les Ados diront certainement : « Trop super ! Trop bien ! J'espère que ce ne sera pas un one shoot ! ».

L'écriture est fluide et agréable, l'intrigue intéressante. Les personnages sont très attachants, tous sont des ados à forte personnalité. Chacun a son rôle à jouer...

Dans ce nouveau livre, ce n'est pas Myron Bolitar mais son neveu qui mène l'enquête. Mickey et Ema sont deux ados littéralement opposés. En lisant ce livre, vous serez les témoins d'une belle amitié et d'une réelle complicité. Vous découvrirez un personnage qui apporte véritablement quelque chose à l'histoire, celui de « Spoon », fils du concierge du lycée qui facilitera bien les choses dans certaines circonstances...



C'est donc ce trio de choc qui devra réunir toutes les qualités requises pour mener à bien une enquête compliquée, mais aussi affronter tous les dangers...

Un bon moment de détente !



La main au panier

La Map a commencé sa saison d'été.



Les courgettes, concombres, salades, ainsi que les fruits, les œufs, le pain, sont distribués par nos producteurs tous les mardis entre 18h30 et 19h30 sur le parvis de l'espace Nelson Mandela. Le marché, RÉSERVÉ AUX ADHÉRENTS, a lieu le premier mardi de chaque mois aux mêmes horaires.

Vous y trouverez d'autres produits : huile d'olive, vin, café, chocolat, fromages de chèvre, confitures, pâtés, ... tous issus de l'agriculture biologique et aussi beaucoup de convivialité.

Si vous êtes intéressé par cette démarche écologique et citoyenne, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous contacter, des paniers sont encore disponibles.
Nathalie 06 13 62 45 19 – Carole 06 29 82 82 95



**JOURNÉE CITOYENNE
SAMEDI 8 JUIN 2013**

Tous ensemble pour un village propre !

L'arrivée du beau temps est synonyme de grand nettoyage, histoire d'accueillir dignement Hélios. Attention ! Les Grecs portent un grand respect à Hélios, qui pourrait selon eux cesser de se lever s'il n'est pas justement honoré !

Ainsi, chacun range, débarrasse et nettoie de fond en comble sa maison... **Les membres du Conseil Municipal ont souhaité, pour la quatrième fois, appliquer ces bonnes résolutions à notre village !**

En effet, certains comportements inciviques de personnes qui n'hésitent pas à laisser leurs détritus par terre deviennent exaspérants pour tous. Ne pas oublier qu'Hélios est le seul dieu qui peut observer d'un seul regard la surface entière de la Terre ! Forts de ce constat, les élus de Saint Julien les Rosiers ont décidé d'organiser un « grand nettoyage » dans les rues de notre village et dans nos collines.

Cette année encore, plusieurs parcours seront proposés.

Dès 9 heures, rendez-vous devant l'espace Nelson Mandela.

LE PRINCIPE

Des volontaires de tous âges sont invités à venir prêter main forte aux élus de la Commune. Pour ce faire, chaque participant sera équipé de gants et si possible d'un gilet fluorescent. La mairie mettra à disposition des gants si besoin et des sacs poubelles. Prévoir un équipement adapté !

À noter que pour clore cette matinée dans la convivialité, les participants auront droit à un apéritif citoyen !

INTÉRESSÉS ?

Pour une meilleure organisation, merci de vous inscrire à la mairie, tél. 04 66 86 00 59

Un petit clin d'œil à Pierre Rabhi

Auteur, philosophe et conférencier, il appelle à « l'insurrection des consciences » pour fédérer ce que l'humanité a de meilleur et cesser de faire de notre planète-paradis un enfer de souffrances et de destructions. Devant l'échec de la condition générale de l'humanité et les dommages considérables infligés à la nature, il nous invite à inaugurer une nouvelle éthique de vie vers une « sobriété heureuse ».

Quelques citations de Pierre Rabhi

« *Seulement après que le dernier arbre aura été coupé, que la dernière rivière aura été empoisonnée, que le dernier poisson aura été capturé, alors seulement vous découvrirez que l'argent ne se mange pas.* »

« *Pour que les arbres et les plantes s'épanouissent, pour que les animaux qui s'en nourrissent prospèrent, pour que les hommes vivent, il faut que la terre soit honorée.* »



SÉANCE DU JEUDI 14 MARS 2013

• Contrat territorial départemental 2012 – 2013 – 2014

Le contrat territorial départemental 2012 – 2013 - 2014 permet d'adopter les actions et opérations soutenues financièrement par le conseil général dans le cadre du Fond Départemental d'Équipement. Le Projet d'extension de l'école maternelle est retenu dans le cadre des actions concernant la commune de Saint Julien les Rosiers pour un montant hors taxe de 210 000 €. Le FDE est sollicité pour 64 000 €.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter le contrat de partenariat 2012-2013-2014 et d'autoriser M. le Maire à le signer.

• Subvention exceptionnelle à la Mission Locale d'Insertion

Sur proposition de la commission des associations, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'allouer une subvention de 1.425,70 € à la M.L.I. dans le cadre de son intervention en 2012.

• Subvention exceptionnelle à la prévention routière

Sur proposition de la commission des associations, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'allouer une subvention de 150 € à la Prévention Routière pour la mise en place de la piste d'éducation routière.

• Subvention 2012 aux associations

Le Conseil Municipal, sur proposition de la commission des associations, décide à l'unanimité de fixer le montant des subventions pour l'année 2012 à 260 € et de verser aux associations qui ont déposé un dossier complet.

Ces associations sont les suivantes : Yoga, Club de l'Amitié, Gymnastique Volontaire, Drailles et Chemins Julirois, Anciens Combattants, Association de Parents d'Élèves, St Julien en Vadrouille, Star Danse, Pinceaux et Porcelaine, La MAP, A.S.C.L., Boule de l'Amitié.

• Subvention à l'Office Municipal de la Culture

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'octroyer une subvention exceptionnelle de 2.000 € à l'Office Municipal de la Culture pour l'organisation et l'animation des différentes manifestations à venir (Fortun'Art, fête de la musique ...).

• Adhésion de la commune de Bagnols-sur-Cèze au Syndicat Mixte à Cadre Départemental d'Électricité du Gard

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, par 6 ABSTENTIONS et 11 VOIX POUR d'accepter l'adhésion au SMDEG de la commune de Bagnols-sur-Cèze.

• Projet de rénovation de la piscine municipale du Carabioli

Cet équipement municipal remporte un large succès auprès des habitants de la commune. Près de 30 ans après son ouverture, il apparaît

nécessaire de programmer certains travaux de rénovation : étanchéité du bassin, réfection des réseaux et rénovation complète des équipements de traitement de l'eau situés dans le local technique de la piscine. L'estimation de l'ensemble des travaux de rénovation de la piscine s'élève à 162.000 € HT (2 tranches).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide : d'approuver le projet de rénovation de la piscine municipale, de s'engager à inscrire cette dépense à son budget, d'autoriser Monsieur le maire à lancer la consultation ainsi qu'à signer toutes les pièces nécessaires relatives à cette opération, de demander une aide financière à la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale.

• Subvention 2012 aux associations

Le Conseil Municipal, sur proposition de la commission des associations, décide d'allouer la subvention 2012 aux associations qui ont déposé un dossier complet : Foot Détente : 260 € AS Les Rosiers : 260 €

• Subvention exceptionnelle à l'APE (sorties scolaires)

Sur proposition de la commission « Ecoles », le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'allouer une subvention exceptionnelle à l'Association des Parents d'Élèves pour les sorties éducatives des écoles maternelle et primaire. La somme de 8 € par élève pour l'école maternelle (8 € x 126 élèves, soit 1008 €), la somme de 46 € par élève pour la classe de CM2 (46 € x 39 élèves = 1.794 €), la somme de 10 € pour les autres élèves du primaire (10 € x 158 élèves = 1.580 €), soit au total, une subvention de 4.382 €.

• Loyer du Centre Médico-Social (revalorisation contractuelle)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer le loyer annuel du Centre Médico Social à 7.083,97 €.

• Participation pour l'Assainissement Collectif

Afin de faire face aux nombreux travaux à venir sur les réseaux, conformément à l'article L.1331-7 du Code de la Santé Publique, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'**instaurer**, à la charge des propriétaires de constructions nouvelles soumises à obligation de raccordement, une participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC),
- d'**instaurer** à la charge des propriétaires de constructions existantes soumises à obligation de raccordement, une participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC),
- de **fixer** la PAC pour les constructions nouvelles au 1^{er} mai 2013 ainsi : participation par logement (immeuble, habitation) : 1.400 €
- de **fixer** la PAC pour les constructions existantes au 1^{er} mai 2013 ainsi : participation par logement (immeuble, habitation) : 300 €
- **précise** que cette participation est inférieure à 80 % du coût de fourniture et dépose d'une installation d'évacuation ou d'épuration individuelle réglementaire ou la mise aux normes d'une telle installation, diminuée le cas échéant, de la participation aux travaux due par le propriétaire,
- **rappelle** que le fait générateur de la PAC est le raccordement au réseau,

- **dit** que les recettes seront recouvrées comme en matière de contribution directe et inscrites au budget assainissement,

- **dit** que la PAC n'est pas soumise à la T.V.A. car ne correspond pas à la contre partie d'une prestation effectuée.

• Projet d'extension du réseau d'assainissement sur le Chemin de Granaudy

Un projet est envisagé pour les travaux d'extension du réseau d'assainissement sur le chemin de Granaudy pour un montant estimatif de 98.413 € HT.

Ces travaux sont rendus nécessaires suite aux remarques de l'Agence Régionale de la Santé positionnant le secteur impropre à l'assainissement autonome. En effet, une nouvelle législation a durci les normes dans ce domaine. Une vingtaine de maisons est concernée par le projet d'extension.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité : d'approuver le projet d'extension du réseau d'assainissement sur le chemin de Granaudy, d'autoriser Monsieur le Maire à lancer une consultation et à signer toutes les pièces nécessaires relatives à cette opération.

• Demande d'agrément pour l'application du dispositif de défiscalisation issu de la loi des finances 2013

La loi du 29 décembre 2012 portant loi de finances pour 2013, prévoit un nouveau dispositif permettant d'obtenir une réduction d'impôt pour tout investissement dans un logement locatif neuf, ou réhabilité dans certaines hypothèses.

Le dispositif « Dufflot » vient se substituer au dispositif « Scellier » qui a cessé de s'appliquer depuis le 31 décembre 2012. Le Conseil Municipal doit se prononcer sur ce besoin et émettre une demande d'agrément auprès du Préfet de région. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité se prononce favorablement sur le besoin en logement locatif sur la commune de St Julien Les Rosiers, émet une demande d'agrément auprès du Préfet de région, sollicite le maintien du dispositif d'incitation fiscale, au-delà du 30 juin 2013.

• Subvention exceptionnelle au Centre Social Le Kiosque

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser une subvention exceptionnelle de 1.156,00 € au Centre Social Le Kiosque pour le financement de l'activité « Bouges vacances », mise en place pour les jeunes de plus de 12 ans sur la commune de Saint Julien les Rosiers en 2012.

• Projet d'extension de l'école maternelle

Cette opération est nécessaire pour accueillir la 5^e classe actuellement installée dans le préfabriqué à côté de l'établissement. Le projet définitif de l'extension de l'école maternelle est étudié. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 220.000 € HT dont 180.000 € HT pour la tranche ferme (classe, salle de repos, dallage préau) et 40.000 € HT pour la tranche conditionnelle (fini-tion préau).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité : d'approuver le projet définitif d'extension de l'école maternelle, d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation et à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

Modification des statuts de la Communauté de Communes Vivre en Cévennes

M. le Maire informe le conseil municipal que la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2012 de réforme des collectivités territoriales a prévu, à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux de 2014, une **élection des délégués communautaires au suffrage universel direct dans les communes où les conseils municipaux sont élus au scrutin de liste.** Celle-ci a également instauré de nouveaux principes en matière de répartition de

sièges entre communes membres au sein du conseil communautaire.

Le conseil de communauté de communes, en date du 20 février 2013, a approuvé la répartition suivante :

La population totale de la communauté de communes étant comprise entre 10 000 et 19 999 habitants, il y a lieu de répartir 28 sièges à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

	Nbre d'habitants	Nbre de sièges
Rousson	3812	9
St Julien les Rosiers.....	3145	7
Les Mages	1887	4
St Florent-sur-Auzonnet.....	1188	2
Le Martinet	815	2
St Jean-de-Valérisle.....	742	2
St Julien de Cassagnas.....	638	2

M. le Maire indique que le conseil municipal doit se prononcer sur le nombre et la répartition des sièges du conseil de communauté au plus tard le 30 juin 2013 pour une entrée en vigueur à compter du renouvellement général des conseils municipaux de mars

2014. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la modification de l'article 5 des statuts de la communauté qui fixe à 28 le nombre de sièges au conseil de communauté et la répartition ci-dessus.

Le budget de Vivre en Cévennes

Ce budget s'équilibre en recettes et dépenses à 5 866 124 €

Parmi les recettes les plus importantes :

- la fiscalité : 1 373 025 €
- la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) : 1 081 316 €

Cette taxe couvre les besoins à 94 %

- Les dotations d'intercommunalité : 1 167 976 € (supérieures 100 € par habitant)

Parmi les dépenses les plus importantes :

- la collecte et le traitement des déchets 1 150 245 €
- la collecte sélective : 114 349 €
- l'action sociale : 177 487 €
- l'éclairage public : 236 925 €
- la cantine (achat des repas) : ... 242 000 €
- les micro-crèches : 300 109 €
- l'enfance jeunesse : 494 686 €
- le fonctionnement de la communauté : 483 000 €

Développement économique : l'exemple de la Zone Artisanale des Agonèdes

Le projet démarré en 2002, grâce à la coopération entre notre commune et la communauté de communes (terrains vendus sans aucune plus-value) vient d'être soldé à l'issue de l'exercice 2012. **En clair, il ne présente aucun excédent ni déficit.** Il a fallu 10 ans pour que cette zone soit

complètement indépendante de toute intervention publique. 10 ans, c'est la bonne maille pour les projets ambitieux, à forte valeur économique et sociale. D'une certaine façon, c'est aussi l'éloge de la patience et de l'opiniâtreté qui est ici illustré.

SCOT du Pays Cévennes

Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) a vocation à fournir aux élus un cadre juridique pour traduire le projet d'aménagement et de développement durable du Pays Cévennes à l'horizon 2030.

Il s'agit, par l'intermédiaire du SCOT, de favoriser pour les 117 communes comprenant le Pays une vision partagée de l'avenir et d'assurer une cohérence en matière d'aménagement du territoire.

Les trois documents les plus importants qui se rattachent aux SCOT sont :

- le rapport de présentation
- le projet d'aménagement et de développement durable
- le document d'orientation et d'objectifs

Si nous n'avons pas de remarques à formuler sur le rapport de présentation et sur le projet d'aménagement et de développement durable qui situent bien la problématique et les enjeux d'aménagement, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, d'équipement et des services, **nous avons par contre des remarques sur le document d'orientation et d'objectifs.**

En effet, ce document nous semble trop généraliste et manque de prescriptions chiffrées.

Le terme « contrainte » est banni de l'alphabet du SCOT mais peut-on conduire un projet d'intérêt collectif sans contraintes ?

L'organisation de l'espace entre l'urbain et le rural, la place du péri-urbain (à l'exemple de notre commune) dans la mise en œuvre d'une politique de logements pour tous, le rééquilibrage entre le Nord et le Sud de l'agglo en matière d'équipements, tout ceci aurait mérité un peu plus de volontarisme, à l'instar de ce qui a été fait dans l'ensemble, pour le document d'activités commerciales.

C'est la raison pour laquelle la commune de St Julien les Rosiers a voté « CONTRE » le projet lors de la réunion plénière du 28 mars dernier.

PROCÉDURES RESTANTES :

- Avril - juin :
- Avis des communes et des EPCI
 - Avis des personnes publiques associées
- Juillet à octobre :
- Enquête publique SCOT + DAC
- Novembre :
- Phase d'approbation du SCOT et du DAC



Le vernissage de l'exposition Un toit, une œuvre aura lieu mardi 21 mai 2013 à 18h à l'église du Plateau de Rousson.

Cette exposition des travaux des élèves des écoles maternelles et primaires du territoire de Vivre en Cévennes d'après les œuvres de l'Artothèque-sud de Nîmes aura lieu du 22 mai au 14 juin 2013.

Ouverture sur rendez-vous 04 66 85 61 85 culture@v-cevennes.comw

Vendredi 24 mai à Rousson Centre socio-culturel.

Théâtre cabaret Tout public à partir de 12 ans Durée : 1h15

Tarifs : 8 € plein et 4 € réduit Texte et mise en scène Paul Fructus ; avec : Florence Pasquet, Paul Fructus, Patrick Fournier (accordéon et percussions) et Jean-Louis Morell (piano et cuivres). Coproduction avec les comités d'entreprise de « Signes en Fête ». Avec le soutien du Sémaphore - scène conventionnée de Port de Bouc et le soutien du centre Benoît Frachon de Gif sur Yvette.



Plus que jamais... Se mêler de ce que l'on regarde. Et de ce que l'on écoute... Ecouter les hommes. Les vidés, les déchirés, les rayés des listes... Leurs lendemains qui tremblent. Ecouter partout où la rentabilité a détruit, usé... ou tué. Ecouter aussi les acharnés, ceux qui n'ont pas fait une croix sur l'avenir. Puis ouvrir sur la scène, au centre du public rassemblé, le livre de bord de ces deux ans de voyage et de témoignages. Dire les mots et les maux du monde du travail. Faire passer. Oser jouer. Oser sourire encore. Et puis... Musique !



L'écume des choses

Sale temps pour « Le » politique qui dément comme il respire.

L'Elysée, une fois de plus, devient la résidence de la mouscaille.

Décide-t-on de sa vie ou laisse-t-on le destin la faire sienne ?

Pascal, me semble-t-il, en son temps, posait alors la question : « L'homme est-il capable de liberté ? Est-il responsable de ses actes ou prisonnier de ses pulsions ? Est-il libre d'être libre ? » Aujourd'hui rien n'est tranché.

Aujourd'hui, les Français revoient jusqu'à quel point d'égarement peut aller l'esprit humain, affranchi de toute règle et de toute bienséance. Cette affaire Cahuzac rappelle des vieux souvenirs, pareil au mascaret, cette vague qui remonte le courant et semble inverser le cours des choses.

Et voilà nos responsables politiques, tous bords confondus et aussi nombre de médias, de parler d'honneur. Ce n'est qu'un souffle, un mot de passage pour faire accroire aux imbéciles. Un peu comme si la conscience était une vertu pour les pauvres, les sans grades.

Pourquoi faut-il que derrière tout pouvoir, se dessinent immédiatement des silhouettes de second Empire ?

Toutes ces questions doivent nous faire dépasser l'écume des choses.

Sans un ordre de référence personne ne peut faire valoir ses droits.

De tout ce tumulte orange un coin de ciel s'éclaire. Nos plus hauts responsables, ceux qui ont en charge la marche de l'Etat ont annoncé très clairement un grand nettoyage de nos institutions en ce qui concerne particulièrement la séparation des pouvoirs. Plus aucune emprise sur la presse, plus aucune pression sur la justice. Si cela devait être avéré, ce serait une grande première et nous pourrions alors légitimement espérer un meilleur fonctionnement de la République (lorsque vous lirez ces lignes peut-être serons nous en voie d'être fixés).

D'autres grandes améliorations doivent aussi prendre place dans le fonctionnement démocratique de l'Etat. Je veux parler entre-autres du cumul des mandats et du « pantouflage ». Ce dernier, véritable gangrène, dénoncé depuis toujours est le bouillon de culture sur lequel se nourrit la corruption dévoyée du lobbying.

La vraie transparence, de toute façon, est devenue obligatoire. Rien dans les textes à ce jour ne règle la question des conflits d'intérêts. Là est le scandale ! Si monsieur Cahuzac, par son comportement, parvient à faire bouger les lignes en ce sens, il sortira de cette affaire un bien pour un mal.

Comment retrouver l'excellent principe d'égalité absolu devant la loi issu de la Révolution Française et qui n'existe même plus dans les lieux de représentation populaire ?

Comment se préserver de ce que Michel Onfray appelle le syndrome d'Hécaton à savoir tous ceux qui pressentent que l'activité économique peut se pratiquer malgré les hommes, voire contre eux et leur bien-être ?

Le bon sens voudrait que l'on soumette la vérité, l'objectivité, la valeur d'une pensée à ses conséquences probables.

Nous autres, électeurs, contribuables de base, avons pris la mauvaise habitude, après notre vote (pour celles et ceux qui font l'effort d'aller voter), de laisser flotter les rubans, de se détacher de la chose publique comme s'il n'y avait plus rien à voir, comme s'il était naturel de se laisser enfumer. Et soudain le tintamarre organisé par des médias bien-pensants nous réveille brutalement. C'est trop tard. Surtout c'est trop facile. Surtout, la prime à la casserole se porte encore bien.

Il nous faut résister. Résister c'est être pointilleux, s'intéresser à la vie publique et politique, ne rien laisser passer même les plus petites turpitudes de nos élus comme chez nos voisins du Nord. Un bulletin de vote n'est pas un blanc-seing. Une République irréprochable n'est pas une République sans tricheurs, sans corruption. C'est une République qui traque sans relâche et sans complaisance corrupteurs et corrompus et élimine l'abcès de pus qu'est cette délinquance le plus souvent dite en « col blanc ».

Et voilà que l'on reparle des paradis fiscaux soit disant torpillés par le Président d'avant.

Disons nous bien une chose. Aucun parti politique, aucun, s'il ne change pas de fond en comble les données du problème ne changera, une fois au pouvoir, quoi que ce soit pour les tenants d'un capitalisme débridé qui se débarrasse sans se cacher, des scories issues du Conseil de la Libération. Je veux parler du Code du Travail, des lois sociales, de tout ce qui gêne son avidité financière, sa fringale d'or. Alors, comment participer ou proposer une politique sociale qui fasse dépendre le pouvoir d'achat non pas de la quantité de travail fournie mais de la quantité de richesse socialement produite (la question se posera en toute lumière lorsque la production sera entièrement robotisée) ?

Alors, comment entamer ce débat sur une société future qui ne sera plus une société basée sur le seul travail ?

Ou bien alors, il faudra accepter la décomposition, la misère, la frustration, la déraison et la violence.

Une piste, ludique de prime abord, c'est de suivre l'idée de Gramsci : « La culture fournit à la résistance et à l'insoumission, une arme libertaire et non liberticide, libératrice et non libérale ».

Daniel Brousse

L'Office Municipal de la Culture et le Kiosque organisent ensemble la Fête de la musique 2013 sur le parvis de l'espace Nelson Mandela à Saint Julien les Rosiers : une scène ouverte qui se tiendra le 21 juin à partir de 19h.

Une buvette et une petite restauration seront proposées sur place par le Kiosque pour financer les activités du centre social avec les jeunes. Vous êtes musicien, vous souhaitez participer à cet évènement, n'hésitez plus, contactez le Kiosque :
04 66 26 52 06 - cslekiosque@free.fr - www.cslekiosque.fr



Fête de la musique 2012



Méchoui 2012



■ Création d'une épicerie

Le 20 avril 2013, PROXIMARKET, au 270 avenue des Rosiers a ouvert ses portes (à côté du fleuriste).



Michaël vous fera découvrir sa charcuterie de Lozère ainsi que son épicerie. Il vous propose un service dépôt de gaz, de la viande sur commande et la livraison à domicile.

N'hésitez pas à le contacter au 04 34 13 08 80, ou à venir nous rencontrer, vous serez les bienvenus !

Du lundi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30 ainsi que le dimanche de 8h30 à 13h00 et de 16h00 à 19h30.

■ DISTRIGAZ30

Livraison de gaz à domicile sous 48h.

Contact : Sarl Distrigaz 30, 103, chemin du serre de Monteils, 30340 St Julien les rosiers
04 66 60 82 21 - 06 22 31 57 99

■ « Chez Mymy »



Bar, Tabac, PMU, Loto, sont maintenant à l'enseigne de « Chez Mymy » sur le CD 904. Cet établissement vous proposera également cet été un service de petite restauration.

■ 3 Transport

Déménagement

Nouveau sur Alès et Montpellier - Déménagement de particulier et d'entreprise à petit prix, dans toute la France et l'Europe. Devis gratuit et rapide. Travail sérieux et professionnel. Visite à domicile. Contact : 06 31 22 16 51
Du lundi au vendredi de 8h à 22h.



Information municipale Saint Julien Les Rosiers - MAI 2013

Commission de rédaction, membres de la commission information :

Nathalie Ardouin, Serge Bord, Daniel Brousse, Corinne Combis, Gilbert Isoardi, Marie-Claire Quenet, Olivier Poudevigne

Mairie Saint Julien Les Rosiers * 376, avenue des mimosas * 30340 Saint Julien Les Rosiers

Tél. 04 66 86 00 59 * Fax 04 66 86 83 00 * Mail : mairie-les-rosiers@wanadoo.fr * infostjulien@orange.fr

www.saintjulienlesrosiers.fr

Jours et horaires d'ouverture : * du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h * le 1^{er} et 3^e samedi de chaque mois hors vacances scolaires

Réalisation atelier du moulin 04 66 25 77 00 - atelierdumoulin@wanadoo.fr